

Collectivité : **RENNES METROPOLE**

Plan de financement prévisionnel de l'opération de :

EXTENSION DU SITE DU CRÉMATORIUM DE RENNES MÉTROPOLE



<b>Coût estimatif de l'opération</b> Pour être recevable, un dossier doit faire apparaître des montants identiques sur les devis ou l'APD, la délibération et le plan de financement				
Nature des dépenses les montants indiqués (sans arrondi) doivent être justifiés	Nom du prestataire	Montant (HT)	dont montant accessibilité (catégorie 2/B)	dont montant rénovation énergétique (catégorie 2/C)
<b>Maîtrise d'œuvre</b>			A proratiser le cas échéant	
Maîtrise d'œuvre	BIANCHIMAJER I2C CREA2SI	208 975,02 €		
Maîtrise d'œuvre	Philippe PROST Architecte	5 000,00 €		
Maîtrise d'œuvre	MAGMA	5 000,00 €		
Maîtrise d'œuvre	TITAN	5 000,00 €		
<b>Études complémentaires / frais annexes</b>			A proratiser le cas échéant	
Contrôle technique	SOCOTEC	9 605,00 €		
Géodétection	BEP INGENIERIE	5 187,50 €		
Géotechnique	VINIRE	12 935,00 €		
Œuvre d'art	Sophie CARDIN	41 682,84 €		
Diagnostic écologique	IOA SENN	9 960,00 €		
Etude structure	I2C	2 000,00 €		
Audit énergétique	UGAP	7 129,64 €		
Etude de faisabilité énergétique	UGAP	8 143,58 €		
<b>Sous-total MOE/Études</b>		320 618,58 €		
<b>Travaux ou acquisitions (catégorie A/2 et A/3)</b>			A détailler le cas échéant	
Estimation AVP		2 493 188,00 €		
<b>Sous-total travaux ou acquisitions</b>		2 493 188,00 €		
<b>COÛT TOTAL PRÉVISIONNEL (HT)</b>		<b>2 813 806,58 €</b>		
<b>Ressources prévisionnelles de l'opération</b>				
Financements	à préciser le cas échéant	sollicité ou acquis	Montant (HT)	Taux
Fonds européens				
DETR				
DSIL		24,88%	700 000,00 €	
FNADT				
Autres aide État				
Conseil régional				
Conseil départemental				
EPCI				
Autre collectivité				
<b>Sous-total aides publiques</b>		<b>Taux de financement public</b>		
Autres aides non publiques à préciser				
<b>Sous-total autres aides non publiques</b>				
Part de la collectivité	Fonds propres		2 113 806,58	
	Emprunt			
	Crédit bail ou autres			
	Recettes générées par le projet			
<b>Participation du maître d'ouvrage</b>				
<b>TOTAL RESSOURCES PRÉVISIONNELLES (HT)</b>			<b>2 813 806,58 €</b>	

Le maître d'ouvrage s'engage sur le plan de financement de l'opération tel qu'annoncé ci-dessus qui est conforme à celui sur lequel le conseil municipal, de communauté ou syndical s'est prononcé.

Fait à : Rennes

Signature (nom et qualité) et cachet

Emmanuelle ROUSSET

Vice-présidente de Rennes Métropole en charge des ressources humaines, du dialogue social et de l'administration générale